

Publié le

ID: 013-261301113-20240313-20240313DELIB2-DE



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GRÉASQUE

Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

## Séance du 13 MARS 2024

2024/004

Date de convocation : 7 mars 2024

Nombre d'administrateurs : En exercice : 13 Présents : 10 Votants : 11 Procuration : 1 L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars, à dix-huit heures, les membres du CCAS de la commune de Gréasque, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, en session ordinaire du mois de MARS, sous la présidence de **Monsieur Michel RUIZ**.

N°2 Objet: Approbation du compte de gestion 2023

**Présents:** Michel RUIZ, Georges AMBROSIANO, Hélène BERNAL, Michèle OLLIVE, Chantal MAGISTRIS, Hélène GAILLARD, Francine LONG, Serge REBOUL, Guy VERGA-GERARD, Dominique ROLLIN. ----/ **Absents-Excusés:** Nadine CARLUS, Véronique MEYNARD pouvoir à Hélène BERNAL, Agnès SAUNIER.------/

Secrétaire de séance : Mme Hélène BERNAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-31;

Vu le compte de gestion 2023 transmis par le Trésorier du SGC d'Aubagne et visé par le Trésorier Payeur général ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Considérant que le Compte de Gestion est parfaitement concordant avec le Compte Administratif établi par l'ordonnateur ;

**Considérant** que le Président déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des suffrages,

**ARTICLE UNIQUE :** Approuve le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Trésorier, joint à la présente délibération.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS Pour Extrait Conforme

LE PRESIDENT,

Michel RUIZ EDE G

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)